Les Films d'ici présentent





Best Film Award
Festival de Varsovie 2009
Human Rights in Film

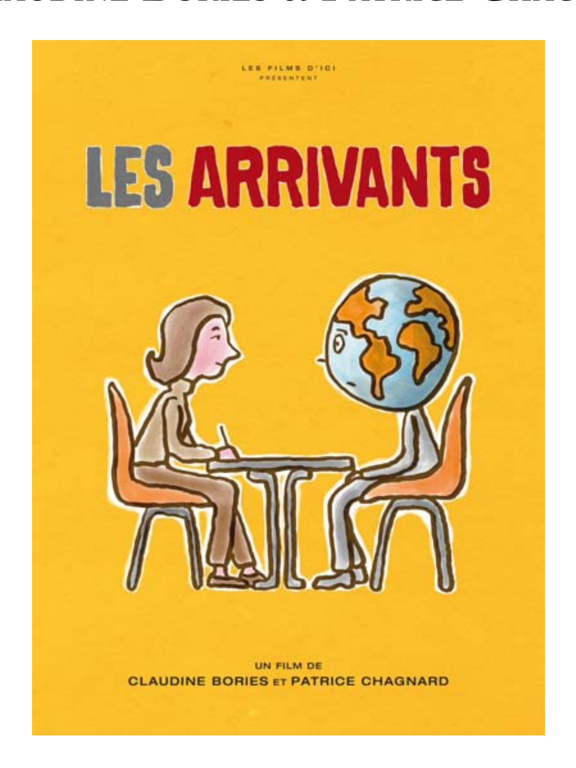
Colombe d'Or
Festival de Leipzig
2009





LES ARRIVANTS

de CLAUDINE BORIES et PATRICE CHAGNARD



SORTIE LE 7 AVRIL

1h53 – couleurs – 1.85 – SR – France – 2010
visa 119058



Soutenu par le Groupe Action Promotion de l'AFCAE

Distribution :
Happiness
C/O CTV International
85 bis rue Réaumur
75002 Paris
06 09 77 95 75
happinessdistribution@gmail.com

Presse : Makna Presse
Chloé Lorenzi - Audrey Grimaud
177 rue du Temple
75003 Paris
01 42 77 00 16
info@makna-presse.com
www.makna-presse.com

SYNOPSIS

Caroline est jeune, impulsive. Colette, plus âgée, est compatissante et bordélique. Face à elles, des familles venues du Sri Lanka, de Mongolie, d'Erythrée et d'ailleurs, demander l'asile en France. Chaque jour il en arrive de nouvelles, avec ou sans passeport, avec ou sans bagage, dans des charters ou des camions bâchés...
Comment répondre à ce flot débordant de détresses et de besoins ?
Le film raconte ce face à face tendu et explosif, émouvant et drôle, où chacun défend son rôle.

LES ARRIVANTS, MODE D'EMPLOI

L'immigration est une réalité qui dérange. Plus précisément, ce sont les immigrés qui dérangent. Et c'est normal. On peut mettre en avant la compassion et les bons sentiments ou agiter la nécessité de la maîtrise des flux migratoires et « l' immigration choisie », la réalité est têtue. Et la réalité, c'est qu' il s'agit d'une rencontre avec des étrangers, des inconnus, des "aliens" comme on disait en bon américain - des perturbateurs de nos conforts, de nos conventions et de nos repères.
C'est peut-être bien là ce qu'il y a de plus vivant et de merveilleusement irréductible dans cette histoire d'immigration.

Les demandeurs d'asile, parce qu'ils ne sont pas des clandestins et parce qu'ils ont le droit d'être ici, nous semblent incarner le plus intensément les complications et les beautés de cette confrontation. La légalité de leur situation devrait permettre d'éviter aussi bien la sentimentalité (versant bien-pensant de gauche) que l'obsession de l'invasion (versant paranoïaque de droite). Deux fantasmes recto-verso, qui font écran à la vérité de cette perturbation qu'impose la rencontre avec des humains à la fois familiers et mystérieux, exigeants et démunis.

Quand on peut enfin voir cette rencontre, non plus neutralisée par les préjugés quels qu'ils soient, mais à vif, dans ses impasses et étincelles, on touche un vertige.

Nous avons tourné « Les Arrivants » à la CAFDA (Coordination pour l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile). C'est une plateforme d'urgence parisienne financée par l'Etat français. Les familles qui viennent demander l'asile en France y sont accueillies par des travailleurs sociaux qui ont pour tâche de trouver une chambre d'hôtel à ces familles le jour même de leur arrivée, puis de les aider concrètement dans leurs démarches jusqu'à ce qu'elles obtiennent (ou non) le statut de réfugié.
Ca parait simple. Ca ne l'est pas.
Parce que la réalité n'est pas soluble, ni dans l'administration, ni dans la bonne volonté. Et cette réalité, c'est, concret symbole, le Babel des voix et des visages, c'est cette irruption de l'ailleurs qu'on va chercher à canaliser, et qui énerve et qui séduit et qui échappe. Eclats des mondes multiples.

Et la CAFDA se révèle ainsi être une scène, une zone où l'ordinaire entre en contact avec l'extra-ordinaire, et où se jouent, spectaculaires, parfois explosives, les incohérences qui minent en profondeur la politique d’accueil des immigrés dans notre pays. Sur cette scène, c'est aussi, plus tremblé, obscurément contradictoire, notre rapport à cette réalité qui se joue.
Dans la grande salle d’accueil où chaque jour de nouvelles familles débarquent du monde entier, il y a un comptoir. Il sépare les arrivants des accueillants. Et dans chaque bureau où les entretiens se succèdent, il y a une table qui joue le même rôle.
Autant de frontières autour desquelles se joue en permanence un face à face à la fois retournant et impossible.
C'est ce face à face que nous avons filmé, cet impossible qui a lieu.

D’un côté, des demandeurs d’asile et leurs urgences– ils arrivent, ils n’ont rien, ils ont peur, ils ont faim.
De l’autre côté, des travailleurs sociaux qui doivent répondre à ces demandes et qui n'en ont pas les moyens, tant financiers qu'intimes; d'autant qu'ils doivent appliquer des règles qu’ils n’approuvent pas forcément.

D’un côté, les arrivants avec leurs vies qui sont de l’Histoire brute et qui font parvenir jusqu’à nous le grand murmure de la violence qu’on fait aux hommes partout dans le monde.
De l’autre côté, les accueillants, comme nous privilégiés car comme nous protégés de cette violence, mais qui, dans le choc de ce face à face, la reçoivent « en pleine gueule » et en notre nom – et s’en défendent comme ils peuvent.

D’un côté, Zahra, la jeune, belle et laconique Erythréenne qui va accoucher bientôt, les énigmatiques Mme et M. Wong dont on ne sait s’il faut les croire ou non, les Kanesha qui ne savaient même pas qu’ils débarquaient en France et les Moulougheta, lui toujours en colère, elle toujours silencieuse.
De l’autre côté, Colette, la “mamma” au grand coeur et la tranchante et enfantine Caroline, faisant face chacune à sa façon à des demandes impossibles à satisfaire et qui finiront par craquer.

Pendant quatre mois, nous avons filmé au quotidien les relations entre ces quelques personnages - malentendus, crises de nerfs ou de larmes, petits et grands drames . Grâce à ce dispositif, nous avons pu saisir – même si c'est par bribes - la vérité de ces relations. Et cette vérité nous est apparue complexe (ni toute blanche, ni toute noire), vivante, au-delà de toute « bien-pensance » et de toute idéologie – une vérité emblématique du rapport ambigu que nous entretenons avec l'émigré et plus largement avec l'étranger, quel qu'il soit.

Claudine Bories, Patrice Chagnard
avec la collaboration d'Evelyne Pieiller

Plus d'informations sur la CAFDA sur le www.makna-presse.com

ENTRETIEN avec Claudine Bories et Patrice Chagnard

Quelle était votre première idée en commençant le travail sur *Les Arrivants* ?

Claudine Bories : Notre monde est en train de subir une mutation extraordinaire du fait des flux migratoires. Quelque chose de nouveau apparaît sous nos yeux, qu'on ne peut pas ignorer. Cette nouveauté nous semble a priori positive et plutôt heureuse. D'autres pensent différemment. Ce qui est sûr c'est que les étrangers sont là, et qu'autour de cette présence, il y a beaucoup de passion, mais aussi beaucoup de mensonges, de confusion et d'hypocrisie.

Nous sommes partis de ce constat, avec le désir d'y voir un peu plus clair, d'aller voir ce qu'il y a dans le réel, au-delà des fantasmes de compassion ou de rejet. Pour cela, nous avons choisi de nous focaliser sur le droit d'asile. Le droit d'asile et les principes qui sont les siens, donne d'emblée notre point de vue sur le sujet — un point de vue philosophique et éthique, en référence aux valeurs qui nous viennent des philosophes des "Lumières" et de beaucoup plus loin encore.

Des valeurs auxquelles nous sommes l'un et l'autre très attachés. Par ailleurs, le droit d'asile, pour se tenir dans une actualité un peu provocatrice, c'est le contraire de l'immigration choisie.

Patrice Chagnard : Les choses sont devenues claires au cours de nos repérages lorsque nous avons découvert la CAFDA, ce lieu extraordinaire où des familles débarquent chaque jour du monde entier pour demander l'asile. Seuls les demandeurs d'asile ayant au moins un enfant peuvent y accéder.

Cette plateforme d'accueil officielle est financée par l'Etat. Ce qui est incroyable c'est que ces familles — qu'on appelle à la CAFDA "primo-arrivants" et que nous appelons nous "les arrivants" — , débarquent là le jour même de leur entrée sur le territoire. Certains sont amenés par la Croix-Rouge directement de Roissy, d'autres sont guidés par les passeurs jusqu'au comptoir d'accueil ou lâchés devant la porte. Certains ne savent même pas dans quel pays ils sont. La plupart ne parlent pas un mot de français.

On peut imaginer le choc que représente pour eux ce premier contact. Mais le choc n'est pas à sens unique. Ce débarquement quotidien est aussi une épreuve pour les travailleurs sociaux qui, de l'autre côté du comptoir, doivent y faire face.

A quoi ressemble ce lieu d'accueil, la CAFDA ?

PC : Tout le chaos du monde, les guerres, les conflits, dont nous ignorons jusqu'à l'existence, tout ça se bouscule dans une pièce de 80 mètres carrés !
On y rencontre des Tchétchènes, des Tamouls, des Erythréens, des Soudanais, des Roumains, des Mongols, des Afghans,… Dans la salle d'accueil de la CAFDA, il y a un comptoir qui sépare les arrivants de ceux qui ont la charge de les recevoir — un simple comptoir, pas même un guichet. C'est une sorte de frontière fragile, toute symbolique.

On s'est d'abord installés là sans caméra, pour regarder et prendre contact, et on a ressenti très violemment les contradictions du lieu. C'est là que, dans l'urgence, les travailleurs sociaux doivent effectuer un premier tri entre les "vrais" demandeurs d'asile et les autres. C'est là qu'à longueur de journée, ils reçoivent en pleine figure toutes ces détresses sans avoir les moyens suffisants pour y répondre. Ces travailleurs sociaux sont au front en permanence, ils supportent concrètement toutes les contradictions, les ambiguïtés de notre société face à la demande de "l'autre", cet étranger vécu plus ou moins comme une menace. Mais ces travailleurs sociaux ne forment pas un corps homogène, chacun d'eux réagit différemment, avec son tempérament, sa sensibilité et ses limites.

Ce face à face dramatique qui a lieu chaque jour entre arrivants et accueillants, entre "eux" et "nous", renvoie chacun de nous à lui-même, à ses émotions, à ses choix éthiques ou politiques. Avec la CAFDA, nous avions vraiment trouvé le lieu qu'il nous fallait pour faire le film que nous voulions : le contraire d'un film institutionnel.

CB : Ce qui nous a séduits, outre la force de ce face-à-face, c'est qu'il y avait dans la façon même dont les choses se déroulaient, dans la chronologie des rendez-vous entre les arrivants et les accueillants, une sorte de dramaturgie naturelle, une mise en scène, qui étaient d'emblée cinématographiques. Cela nous a permis de construire notre film un peu comme une fiction, sans le moindre mot de commentaire, sans interview et sans intervention de notre part. Les situations que nous avions devant les yeux étaient suffisamment fortes. Elles portaient en elles-mêmes leur propre "suspense".

Quel est le premier regard jeté sur l'étranger ?

PC : Quand les arrivants débarquent à la CAFDA, on ne sait rien de ce qui a motivé leur exil. On perçoit leur angoisse, leur détresse, mais ils nous semblent lointains, incompréhensibles, a priori suspects. Le fait qu'ils parlent entre eux une langue qu'on ne comprend pas renforce ce sentiment.

On ne peut s'empêcher de se demander s'ils ne mentent pas. On ne peut s'empêcher de les suspecter. Sans doute sommes-nous, nous aussi, victimes d'un climat de suspicion à l'égard des étrangers. Mais il n'y a pas que ça. La vérité n'est pas univoque. Ces familles ont un objectif à atteindre : obtenir le statut de réfugié et elles doivent mettre en œuvre une stratégie pour atteindre ce but.

De plus elles sont encore sous le choc des épreuves du voyage, souvent déprimées et épuisées. Pour toutes ces raisons, la vérité de leur histoire ne peut pas être donnée d'emblée. Elle ne peut se révéler que peu à peu, dans le film comme dans la réalité, au fil des rendez-vous avec les travailleurs sociaux, et surtout au moment où elles vont rencontrer Juliette, la juriste qui va les aider à mettre en français leur récit, c'est à dire à apporter la preuve des persécutions qu'ils ont subies. C'est sur ces éléments que se détermineront les fonctionnaires de l'OFPRA (l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) qui vont juger leur dossier et leur accorder ou non l'asile.

CB : Peu à peu, on en apprend davantage sur chacun d'eux. Le film progresse de cette façon.

Le spectateur reste à tout moment libre de croire ce qu'il entend ou d'en douter, d'adhérer au récit de l'un ou de l'autre, ou au contraire de le rejeter. On a voulu qu'il n'arrête pas de s'interroger et qu'il découvre — peut-être comme nous l'avons découvert nous-mêmes — que ce n'est pas forcément l'exactitude du récit qui est la vérité de la personne.

Ce qui nous a touchés le plus, parfois même bouleversés, dans tout ce que nous avons filmé, ce n'est pas tant les persécutions qu'ils ont subies et qu'ils racontent avec beaucoup de pudeur et de retenue, que le fait qu'ils vivent ici, devant nous, au présent, dans la faim et le manque de tout.

Comment avez-vous choisi vos personnages ?

PC : Ce choix est d'autant plus important que le cinéma que nous pratiquons est un "cinéma de personnages", ce qui n'est pas toujours le cas en documentaire.
Pour cela, il faut choisir et donc privilégier certaines personnes et en rejeter d'autres. Ça se fait par étapes. D'abord, il y a ceux qui nous donnent leur autorisation et ceux qui refusent d'être filmés. Il était très difficile de faire comprendre aux arrivants ce que nous réalisions le premier jour de leur arrivée. Ils sont dans un tel état d'épuisement et de stress. Ils ne comprennent rien et ont peur de tout. Il nous a fallu un mois avant d'obtenir l'accord d'une première famille. Et encore ! Peut-être n'avait-elle tout simplement pas la force de dire non ! Cette difficulté nous a sans doute aidés à nous rapprocher d'eux, à mieux comprendre leur stress.

Je crois que, finalement, ce qui nous a permis d'obtenir peu à peu leur confiance, c'est précisément que nous dépendions d'eux pour notre travail. Ce « pouvoir » qu'ils avaient sur nous rétablissait une sorte d'équilibre entre eux et nous. Ils pouvaient percevoir que, malgré notre position de cinéastes, nous aussi étions fragiles. Du coup on pouvait se parler "d'homme à homme".

Avez-vous des regrets ?

CB : Aucun Tchétchène n'a voulu être dans le film, alors qu'ils sont majoritaires à la CAFDA. Ils craignaient pour eux-mêmes et ont un rapport très méfiant avec la caméra, quasi paranoïaque. Il faut dire qu'elle leur semble une arme au service du FSB, les services de renseignements de la sécurité russe. Ils avaient peur de représailles d'agents du FSB à Paris, et ce n'est pas du tout injustifié. Ces agents existent bel et bien en France et peuvent les persécuter. C'est le même problème avec les Congolais. Ceux qui se sentent vraiment en danger ont refusé d'être dans le film.

Où avez-vous choisi de placer votre caméra ?

PC : C'est moi qui suis à la caméra, et il n'est pas question de me faire oublier. Ce n'est pas du tout ma manière de procéder.
Je sais par expérience que ce qui me permet de filmer, parfois dans des situations dramatiques, ou très fortes sur un plan émotionnel, comme ça a été souvent le cas au cours de ce tournage, ce n'est pas de me rendre invisible, c'est au contraire d'être présent le plus possible dans la relation à ceux que je filme.

La place de la caméra découle de cette relation avec les personnes filmées. Concrètement, dans le cas des *Arrivants*, les bureaux étaient extrêmement exigus et, outre ceux que nous filmions, nous étions toujours trois, Claudine, Pierre Carrasco au son et moi. La plupart du temps, je n'avais pas assez de recul pour pouvoir "faire le point" et j'étais parfois obligé de bousculer un peu l'un ou l'autre pour obtenir le cadre que je voulais. Evidemment, ça n'est pas sans effet sur le déroulement de la scène elle-même! Mais la plupart du temps ce sont des effets positifs.

Là encore, le fait d'avoir des difficultés concrètes, visibles, de "galérer" parfois pour trouver la bonne place, l'angle juste, au vu et au su de tous, nous rend plutôt sympathiques. Les arrivants ne nous oubliaient donc jamais : ils voyaient nos difficultés, ils nous prenaient à témoin. Ils avaient alors tendance à se lâcher davantage, et la scène que nous étions en train d'enregistrer gagnait en intensité. Le spectateur a l'impression — on nous dit beaucoup ça — que la caméra est "transparente"... Mais c'est une illusion. En réalité le spectateur prend notre place. Il entre dans la scène comme nous l'avons fait. Il voit ce que nous avons vu.

Les deux personnages principaux sont les assistantes sociales, Caroline et Colette, très différentes l'une de l'autre...

CB : Caroline et Colette, du fait de leur langue et de leur culture, sont proches de nous. Il nous est plus facile de nous identifier à elles qu'à des Sri-Lankais ou des Erythréens. Par ailleurs elles portent la problématique qui est la nôtre, celle du spectateur, la problématique de l'accueil. C'était pour nous essentiel de nous approcher d'elles autant et même davantage que des arrivants.

PC : Concrètement, chaque fois qu'on franchissait le pas pour se rapprocher d'une famille d'arrivants, par exemple en la suivant dans le métro après leur passage à la CAFDA, on cherchait l'équivalent avec une assistante sociale. On sort ainsi de son bureau avec Caroline, qui fume une cigarette après un entretien difficile, on la voit craquer, on est avec elle lorsqu'elle parle avec sa chef de service.
Et c'est de cette façon que se révéle dans le film qu'il y a une sorte de schizophrénie dans la politique à l'égard des demandeurs d'asile.

Le personnage de Caroline est emblématique de ce malaise. Elle peut être parfois agressive avec les arrivants. Au début cela nous a déconcertés. Mais cette violence à fleur de peau fait partie de sa personnalité, comme c'est dans le caractère de Colette d'être « bordélique ».
Ni l'une ni l'autre ne sont des assistantes sociales « exemplaires », au contraire. Mais c'est précisément à travers ce qu'elles laissent voir, l'une comme l'autre, de leurs fragilités qu'on peut mesurer à quel point ce qu'on leur demande de faire est impossible, absurde. Chacune à sa manière révèle ce qu'il y a de proprement kafkaïen dans l'institution et dans ses contradictions.

Elles révèlent la violence qu'elles-mêmes subissent, et qu'elles doivent à leur tour faire subir aux familles, celle d'un système qui dit une chose et son contraire, qui affiche une volonté d'accueil et dans le même temps pratique le rejet, un système qui rend fou – et pas seulement à la Cafda, voyez les drames à France Télécom et ailleurs.
Dans ce sens Caroline et Colette sont vraiment des « héroïnes » d'aujourd'hui. En tout cas c'est comme ça que nous les voyons et que nous essayons de les montrer.

Avez-vous ensuite montré le film aux assistantes sociales et aux arrivants ?

CB : Tous les gens de la CAFDA, assistantes, chefs de service, traducteurs, ont pu voir le film. A la première projection, Ils ont beaucoup ri (d'eux-mêmes). Depuis, la situation de la CAFDA s'est dégradée et les conditions dans lesquelles ils travaillent ont encore empiré...Du coup, aujourd'hui, le film leur renvoie surtout quelque chose de leur propre souffrance dans leur travail...

Par contre aucun des arrivants n'est venu. Certains se sont perdus dans la nature ; pour les autres c'est une question de langue : ils ne comprennent pas le français et il est difficile de leur montrer le film.

Est-ce un film politique ?

PC : Tout dépend du sens qu'on donne à ce mot. Si on entend par là un film à message qui développe un point de vue militant, non, c'est même le contraire.

Avec *Les Arrivants*, on vise tout à fait autre chose, quelque chose de plus profond, à la fois plus universel et plus intime. Il y a bien sûr un contexte politique en France et en Europe : il y a sur ce sujet en ce moment un climat violent et délétère et il n'est pas question pour nous de faire l'impasse là-dessus. Mais nous pensons précisément que pour échapper à la propagande et aux mensonges officiels qu'on nous assène quotidiennement, il faut accepter de faire un chemin vers une vérité plus complexe. Par rapport à cette réalité, il existe une vérité de nous-mêmes qui n'est pas forcément facile à reconnaître. Comment réagirions-nous si nous étions à la place de Caroline ou de Colette ? Et c'est précisément ce que fait le film. Il nous met à cette place.

CB : Quand on s'approche un peu de la vérité, il n'y a plus les bons d'un côté et les méchants de l'autre. Il n'y a pas de réponse simple à cette question de l'accueil des étrangers.

PC: Par ailleurs, sur un tel sujet, on tenait malgré tout à une certaine légèreté, un ton pas trop "plombé", ni militant, ni pédagogique. Dans ce film, on rit et on pleure. C'est très important pour nous qu'il y ait ces deux tonalités. Ça fait partie de notre point de vue. Et ça ressemble au cinéma qu'on aime.

Est-ce que, selon vous, l'image de la France comme patrie des droits de l'homme, est écornée aujourd'hui dans le monde ?

CB : Sur le terrain, la place de la France comme terre d'asile n'existe plus : ce prestige symbolique de notre histoire a été peu à peu défait par les politiques successives concernant l'immigration.
Notre film voulait remettre la lumière sur ce point, car le droit d'asile reste selon nous la vraie philosophie du rapport à l'étranger. Il est au fondement de la tradition républicaine française. La France, depuis la Révolution de 1789, a quand même été un pays phare de cette protection de toutes les victimes du monde. Il en reste quelques traces à Paris : dans cette ville, vous pouvez rencontrer la terre entière, sans ghetto ni exclusive. La CAFDA, c'est un petit bout de ce monde entier.

Le premier et le dernier plans du film, sur la sculpture de l'éléphant qui voyage, disent un peu cela...

PC : Il s'agit de dire qu'ils viennent de loin et qu'ils apportent avec eux leurs cultures, leurs dieux. En écoutant leurs récits, on fait un voyage dans leurs paysages, au Sri-Lanka, en Mongolie, en Erythrée.
Même dans le huis-clos des bureaux, ces images là sont présentes. Ça se passe dans l'imaginaire du spectateur. Mais c'était important qu'à un moment donné cet imaginaire prenne corps dans le film. C'était important de les suivre dans la rue,- comme on le fait avec la famille sri-lankaise, jusqu’au Temple de Ganesh, un lieu qui leur appartient, dans ce Paris du monde entier.

Propos recueillis par *Antoine de Baecque*

A PROPOS DES PERSONNAGES

CAROLINE

Elle a vingt trois ans et sort tout juste de l'école. C'est son premier poste. Elle l'a choisi par goût et en espérait beaucoup.

Face à la charge de travail, aux responsabilités qu'elle doit prendre et à son impuissance à y répondre, elle s'affole et craque régulièrement.

Caroline voulait absolument être dans le film, pour témoigner de la pénibilité de son travail et du manque de temps et de moyens dont dispose la CAFDA.

Elle a quitté la CAFDA deux mois après la fin du tournage et travaille à présent auprès d'un Juge pour enfants.

COLETTE

Colette n'est pas une assistante sociale de formation classique. Très jeune elle s'est engagée auprès d' ONG, en Afrique et en Asie.

Pour elle, accueillir et aider est un engagement de chaque jour. Il lui est arrivé plus d'une fois d'héberger chez elle des « arrivants » ne relevant pas de la CAFDA et elle est maire de sa commune dans la grande banlieue parisienne.

Colette ne voulait pas apparaître dans le film. Mais comme elle était l'assistante de la famille sri-lankaise que nous filmions, elle a fini par accepter...et elle est devenue l'un de nos personnages principaux.

JULIETTE

Juliette est juriste, spécialisée dans le droit d'asile. Son rôle à la CAFDA consiste à aider les demandeurs d'asile à constituer un dossier convaincant pour l'OFPRA.

A cette fin, elle doit obtenir le plus de précisions possible sur leurs persécutions.

Elle est confrontée en permanence à la question de la vérité et du mensonge. Avec l'expérience, elle a appris à ne pas tirer de conclusions trop rapidement. Elle sait combien il est difficile de se raconter à un étranger.

Elle a quitté ce travail fin 2009 et dirige aujourd'hui le service d'aide sociale aux réfugiés de la CAFDA.

LA FAMILLE KANESHAMOORTY

Dans cette famille du Sri Lanka, c'est Monsieur qui était persécuté mais c'est Madame qui a tout fait pour fuir les persécutions.

Les menaces qui pesaient sur eux devaient être très fortes puisqu'ils ont fui en laissant au pays leur fille aînée. Celle-ci était chez sa grand mère au nord du pays au moment de leur fuite et à ce moment-là il n'y avait plus de passage possible entre le Nord et le reste du pays.

Ils espèrent pouvoir faire venir leur fille mais jusqu'à présent aucune ONG n'a pu établir le contact.

Ils vivent actuellement dans un CADA près de Dijon.

ZAHRA

Nous l'avons rencontrée le jour-même de son arrivée à Paris. Vingt ans, enceinte jusqu'aux yeux, débarquant d'un voyage hallucinant de plus d'un an, depuis l'Ethiopie où elle était persécutée en tant qu'Erythréenne. C'est une rebelle, une aventurière, une sorte d'héroïne.

Convoquée à la préfecture, elle a eu peur d'être renvoyée à Malte où elle avait transité depuis la Libye. Les camps de rétention de Malte sont réputés pour leurs conditions de vie inhumaines.

Personne ne sait où elle est partie et vit aujourd'hui avec son bébé.

LA FAMILLE MULUGHETA

Mulugheta est un jeune homme en colère.

Avec sa femme, ils ont quitté l'Ethiopie pour des raisons de persécutions religieuses – ils sont tous deux pentecôtistes.

Dans son pays, Monsieur était commerçant. Sa femme et lui sont cultivés, ils connaissent leurs droits.

Le fait d'être pourchassé en Europe comme un criminel le rend fou.

Au moment du tournage nous étions très inquiets pour la vie de leur nouveau-né. Mais c'est aujourd'hui une petite fille en pleine forme.

LA FAMILLE WONG

« Wong » n'est pas leur vrai nom. Ils avaient une telle peur d'être « repérés » par leurs persécuteurs, même ici, que nous avons préféré taire leur identité.

Mais il ne faudrait pas que ce faux nom à la résonance chinoise induise en erreur : ils sont bien de Mongolie extérieure et les trafics du chef de la police que Madame a dénoncés, sont des trafics d'un fonctionnaire mongol avec des fonctionnaires chinois.

Ce qui nous a attirés chez eux, outre leur histoire, c'est leur tendresse et leur complicité. Ils étaient très amoureux. Ils sont à présent parents d'une petite fille.

L’ASILE EN FRANCE
Quelques repères

LES FONDEMENTS

En France, la notion de droit d'asile remonte au Moyen-Âge. Mais il faut attendre le siècle des Lumières puis la Révolution, pour que l'asile prenne le caractère d'un droit que la France octroie de façon générale. Et ce n'est qu'au sortir de la seconde guerre mondiale avec la Convention de Genève du 28 juillet 1951, que seront véritablement posées les bases juridiques d'une protection internationale des réfugiés.

La France signe cette convention internationale en 1952.

La loi du 23 juillet 1952 crée l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et sa juridiction d'appel, la Commission des Recours des Réfugiés (désormais Cour nationale du droit d'asile).

LA CONVENTION DE GENÈVE

Elle comporte une quarantaine d’articles qui définissent les droits à garantir aux réfugiés pour les pays qui les accueillent : droits civils, droits sociaux, droit à l’éducation, liberté de circulation,accès à la nationalité, protection contre le refoulement, immunité pénale pour ceux qui entrent irrégulièrement, etc.

AUJOURD’HUI

Depuis le milieu des années 80, le droit d’asile subit une “ crise ”.

Un lourd dispositif administratif et juridique s’est progressivement mis en place, et dresse une multitude d’obstacles tout le long du parcours du demandeur d’asile rendant de plus en plus difficile l'obtention du statut de réfugié.

En France, seule une minorité - entre 20% et 7% - des demandeurs obtiennent aujourd'hui le statut de réfugié et donc la garantie de pouvoir rester de manière stable sur le territoire.

LES ACCORDS DE DUBLIN

Les différentes dispositions adoptées, depuis les années 90, par les Etats membres de l'UE, ont eu pour objectif de rendre la demande d'asile unique à l'intérieur de l'espace européen : une seule demande déposée par personne, dans un seul pays. Cela signifie que le pays où est examinée cette demande d’asile n’est pas celui qui aura été choisi par le réfugié à son arrivée, mais celui qui sera désigné responsable à partir de normes juridiques. Le plus souvent il s’agira du premier pays européen dans lequel le demandeur aura fait un passage.

EURODAC

Plus qu’un texte juridique, Eurodac est avant tout le premier fichier biométrique à échelle internationale, recueillant les empreintes dactyloscopiques (digitales) des dix doigts de certaines catégories d’étrangers. Ce fichier a pour objectif d'améliorer le dispositif de détermination de l'Etat responsable d'une demande d'asile présenté dans un des Etats membres.

Le système Eurodac vise à recenser, centraliser et comparer les empreintes digitales de trois catégories d'étrangers — y compris les mineurs de 14 ans : les demandeurs d'asile (catégorie 1), les étrangers interpellés lors du franchissement irrégulier d'une frontière extérieure (catégorie 2), les étrangers se trouvant illégalement sur le territoire d'un Etat membre (catégorie 3).

DÉROULEMENT D'UNE PROCÉDURE « DUBLIN »

En France, le processus de reprise en charge d'un demandeur d'asile
par un autre Etat européen se déroule de la façon suivante.

1ère étape

L'intéressé se présente à la préfecture de son lieu de domicile pour enregistrer sa demande d'asile. Cette dernière décide sur la base de preuves (signalement dans le fichier Eurodac par exemple) de saisir un autre Etat de l'Union pour lui demander de le prendre en charge. En lieu et place de l'autorisation provisoire de séjour et du formulaire de demande d'asile pour l'OFPRA, la préfecture lui remet une convocation qui lui interdit d'accéder à l'OFPRA pour l'examen de sa demande d'asile.

2ème étape – (en cas de réponse négative de l'Etat requis)

La personne intègre alors le processus normal de demande d'asile avec remise d'une autorisation provisoire de séjour et du formulaire OFPRA.

3ème étape – (en cas de réponse positive de l'Etat requis)

Au cours de l'une des convocations à la préfecture, la personne se voit notifier une décision lui refusant l'examen de sa demande d'asile par la France. Il lui est remis un laissez-passer lui permettant de se rendre dans le pays désigné « responsable ».

4ème étape

Dans 86% des cas, la personne se fait instantanément interpeller et placer dans un centre de rétention en attendant de pouvoir effectuer son expulsion vers le pays « responsable ».

5ème étape

En général, la préfecture s'est occupée de réserver une place d'avion dès la réception de la réponse positive des autorités « responsables ». Lorsque le requérant est interpellé, le voyage a donc déjà été programmé. Le séjour en centre de rétention ne dure en général pas plus de 12 ou 24h. Le départ en avion s'effectue en principe tôt le matin afin que les autorités « responsables » puissent récupérer le demandeur d'asile dans la journée.

(Extraits du rapport de la Cimade : « Gens de Dublin »)

Claudine BORIES

Née à Paris dans une famille ouvrière, Claudine Bories a d'abord été comédienne. Elle joue Brecht, Gatti, O'Casey, Molière, etc, à Paris et en banlieue.

En 1978, elle réalise son premier film, *« Femmes d'Aubervilliers»*, suivi de *« Juliette du côté des hommes »* qui est sélectionné au Festival de Cannes 1981.

À partir de cette date, elle quitte le métier de comédienne pour se consacrer à la réalisation. Elle réalise de nombreux films documentaires (*« Monsieur contre Madame », « Les femmes des douze frontières »,* etc.) et un long métrage de fiction *« La fille du magicien ».*

Entre 1992 et 2002 , elle dirige *« Périphérie »,* un centre de création consacré au cinéma documentaire. Elle y crée les *« Rencontres du cinéma documentaire* ».

En 1994 elle est vice-présidente de l'association *ADDOC* , un lieu important de réflexion des documentaristes français. C'est là qu'elle rencontre Patrice Chagnard.

À partir de 1995 ils collaborent aux films l'un de l'autre. *« Les Arrivants »* est leur première co-réalisation pour le cinéma.

2010 : Les Arrivants

2007 : Et nos rêves
en co-réalisation avec Patrice Chagnard
Documentaire – 90' - *Inédit*

2003 : Les femmes des douze frontières
Documentaire – 1h05 - Diffusion Arte -
Festival de Lussas 2003

1999 : Monsieur contre Madame
Documentaire – 90' - Sortie salles Octobre 2000.
Festivals Cannes 99 (sélection ACID), Montréal 99 (Festival des Films du Monde), Lussas 99, Québec 99 (Festival International du Film), Lisbonne 99, Amsterdam 99 (I.D.F.), Manosque 2000, Gand 2000 (Viewpoint, Festival du Film documentaire)

1989 : La fille du magicien
Fiction – 90' – Sortie salles 1990–
Interprétation : Anouk Grinberg, Myriam Méziéres, Jean-Pierre Sentier, Jean-Paul Roussillon
Prix Michel Simon, Prix Festival Montecatini, sélection Festivals de Namur, de la Jeunesse.

1984 : Portrait imaginaire de Gabriel Bories
Documentaire – 58' – diffusion TF1
Festival de Florence

1981 : Juliette du côté des hommes
Documentaire – 58' – Sortie salles – diffusion France 3
Grand Prix Festival du Réel 81 – Sélection Festival de Cannes 81 (« Perspectives du cinéma français »).

Patrice CHAGNARD

Né à Grenoble dans les Alpes françaises. À 19 ans, il monte à Paris où il obtient sa licence de philosophie. La même année, il réalise son premier court-métrage, le portrait d'un beatnik.

En 1969 il devient lui-même hippie et voyage en Orient et en Asie. Cette aventure durera quatre ans. À partir de 77 il se consacre à la réalisation de films documentaires pour la télévision. Proche des théologiens de la libération, il filme les luttes des paysans opprimés, au Brésil : *« Quelque chose de l'Arbre, du Fleuve et du Cri du Peuple »*, en Afrique : *« Le lieu du combat »*, au Bangladesh : *« La souffrance des autres »*.

Entre 1983 et 1991, c'est du côté des sagesses orientales qu'il puise son inspiration, avec *« Zen, le souffle nu »* et *« Swamiji, un voyage intérieur»*. En 1995 son premier film pour le cinéma, *« Le convoi »*, est un « road movie » où il renoue avec sa passion du voyage. En 1992 il fonde avec d'autres cinéastes documentaristes l'association ADDOC dont il est le premier Président.

Sa rencontre avec Claudine Bories en 1995 marque une nouvelle étape dans son travail. Ils collaborent de plus en plus étroitement aux films l'un de l'autre.

« Les Arrivants » est leur première co-réalisation pour le cinéma.

2010 : Les Arrivants

2007 - Et nos rêves
en co-réalisation avec Claudine Bories (long métrage documentaire – 1h25) *Inédit.*

2005 - Dans un camion rouge
long - métrage documentaire –– *Sortie salles Janvier 2006 - Sortie DVD Juillet 2006*

2003 - Impression, Musée d'Alger
52'- Diffusion France 5
Festival International du film sur l'Art de Montréal, Festival International d'Amiens.
Grand Prix du Jury à la Semaine du cinéma méditerranéen Lunel.

1995 - Le Convoi
90'- Sortie salles Juin 99 – diffusion France 2 et ARTE
Prix Spécial au Prix Europa 96, Prix Louis Marcorelles et Prix du Patrimoine au Cinéma du Réel 96, Prix du Public et Prix du Jeune Jury au Festival de Chaumont
Sélection 53ème Mostra de Venise.

1983 - Swami-ji, un voyage intérieur
90' – diffusion TF1 et Channel Four

1980 - Quelque chose de l'Arbre, du Fleuve et du Cri du Peuple
75'- diffusion TF1
Festivals de Carthage, La Havane, Lille, Grenoble.
Grand Prix au Festival Cinéma du Réel 1981

LISTE TECHNIQUE

Réalisateurs :	Claudine Bories et Patrice Chagnard
Auteurs :	Claudine Bories et Patrice Chagnard
Image :	Patrice Chagnard
Montage :	Stéphanie Goldschmidt
Son :	Pierre Carrasco
Mixage :	Julien Cloquet
Directrice de production :	Katya Laraison
Assistante réalisation :	Julie Romano
Musique originale :	Pierre Carrasco
Musique additionnelle :	Ali Farka Touré
Production	Les Films d'Ici – Serge Lalou
Coproduction	Les Films du Parotier – Marysette Moisset
	Amip – Xavier Carniaux
Avec la participation de	Centre national de la Cinématographie
	Région Ile-de-France
	Acsé
	Images de la Diversité
	Ciné Cinéma
Distribution	Happiness

Colombe d'Or
Prix Ver.di des syndicats de la presse et des medias
Prix du jury œcuménique
Leipzig 2009

Best Film Award
Festival international Watch Docs - Human rights in film
Varsovie 2009

Festival des Films du Monde Montréal 2009 --- International Film Festival São Paulo 2009
Namur Festival International 2009 --- Festival Indépendance et Création Auch 2009
Festival Helsinki 2009 --- Magnificent 7 Festival / Belgrade 2010
Thessaloniki International Documentary Festival 2010 ---Cyprusdocfest/Nicosia 2010
DocHouse/ Brussels 2010 --- GreenHouse/Istanbul 2010---- One World/Prague 2010
One World/ Bucarest 2010 --- IndieLisboa 2010
ZagrebDox 2010 --- International Woman Film Festival/ Cologne 2010 -
Festival Crossing Europe / Linz 2010---Silverdocs/ Washington 2010
